

RDV SOCIAL 2011
Les rendez-vous avec l'actualité !

DEMI-JOURNEE DE FORMATION
Jeudi 22 décembre 2011 à NANTES
DE 13h30 à 17h30

Public :

Public très impliqué : chef d'entreprise, dirigeant, responsable de personnel, responsable de paie...
Service juridique de l'entreprise

Expérience dans la fonction **souhaitée**...

Objectifs :

Maîtriser les règles d'annualisation de la réduction FILLON en 2011 et anticiper sur la réforme FILLON 2012...

1- validation de la réforme "FILLON" 2011 au 31 décembre

- ce qui a changé depuis le 1er janvier 2011 !!!
- principe de calcul mensuel par anticipation depuis le 1er janvier.
- annualisation de la réduction et régularisation progressive ou annuelle au 31 décembre...
- incidence négative des primes versées en cours d'année...

2- FILLON 2012, les grands axes de la réforme attendue.

- les dernières infos de l'administration
- les grandes tendances applicables sans doute au 1er janvier 2012 (textes non parus)

3- échanges débats sur l'actualité...

COUT : 182 € HT - possibilité de prise en charge par votre organisme financeur

BULLETIN D'INSCRIPTION

TLF Ouest - BP 23939 - 44339 NANTES Cedex 3 ou par fax au : 02.40.49.08.15

M _____

Prénom et Nom

Fonction

Entreprise _____

ADRESSE _____

TEL _____ FAX _____ Email : _____

Souhaite s'inscrire à la demi-journée de formation du :

22 décembre 2011 à NANTES (AFT IFTIM de STE LUCE)

Coût : 182 € HT soit 217.67 € TTC (chèque à l'ordre de l'AFT IFTIM)

A leSignature

PROGRAMME

1- validation de la réforme "FILLON" 2011 au 31 décembre

- Sources réglementaires, LFSS 2011, décret(s), circulaires ACOSS du 26 janvier et DSS du 27 janvier 2011, articles modifiées...
- Ce qui a changé depuis le 1er janvier 2011
- Calcul mensuel par anticipation depuis janvier
- Conformité de calcul du coefficient à 4 décimales suivant la formule.
 - Montant du SMIC actualisé au numérateur...
 - Montant à retenir au dénominateur...
- 2 types de régularisation ; progressive... ou annuelle !!
- Les principes du calcul annualisé :
 - montant déterminé dans le cadre de l'année civile
 - majoration de 10% maintenue (CP versées par les caisses de CP)
 - impact financier
 - saisie du BRC, régule positive (**trop déduit par l'entreprise**) en général lors de rupture de contrat de travail ou lors de versement de primes en cours d'année...
 - ...
- Principes de calcul du SMIC au prorata (entrée-sortie, temps partiel, forfaits, maladie...)
- Articulations avec la paie du personnel roulant et sédentaire
- Simulation tableaux annuels 2011 et comparatif des 2 méthodes de régularisation progressive et annuelle _ résultats doivent être identiques.

2- FILLON 2012, les grands axes de la réforme attendue

- les dernières infos de l'administration
 - les grandes tendances applicables sans doute au 1er janvier 2012 (textes non parus) pour le calcul du coefficient FILLON...
 - au numérateur de la formule : SMIC _ majoré des HS et complémentaires !
 - au dénominateur de la formule : les HS et complémentaires sont intégrées !
 - actualités de fin d'année à suivre donc !!!

3- échanges débats sur l'actualité...